



REGLEMENT INTERIEUR 2026-2027

LES COURS :

- Les cours sont dispensés de septembre à juin soit un engagement pour un forfait annuel de 30 à 32 cours (suivant le calendrier de la saison et jours fériés). Le spectacle de fin d'année sera le 19 ou 20 juin, celui-ci clôture la saison il n'y aura donc plus cours après cette date. Un pique nique de fin d'année sera proposé à tous les adhérents la semaine qui suit.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés hormis pour rattrapage si besoin.
- Voulez-vous danser se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs cours, sans obligation de report ni d'indemnisation, lorsque leur maintien est susceptible de mettre en danger la sécurité des élèves et des professeurs. Sont notamment visés, sans que la liste soit limitative : intempéries (neige, verglas, tempête, canicule, inondations) mouvements sociaux, alertes préfectorales.
- Pour le bon déroulement des cours, il est demandé à chaque adhérent de respecter les horaires afin de ne pas décaler le cours suivant.
- La propreté des locaux doit être respectée.
- **Afin de garantir l'état du parquet, chacun devra se munir de chaussures réservées pour les cours de danse.**
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens personnels.
- La responsabilité de Voulez-vous danser ou de l'équipe enseignante ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toutes personnes, stagiaires ou accompagnants, tant lors des cours que des soirées dansantes ou animations.
- En cas d'annulation des cours les adhérents seront avertis dans la mesure du possible par WhatsApp en priorité, par mail ou téléphone.
- En signant la fiche d'inscription vous acceptez le règlement intérieur ainsi que le droit à l'image pour les photos, pour compléter, enrichir le site et les réseaux sociaux de Voulez-vous danser .

LA COTISATION :

- En cas de besoin, une attestation de règlement peut vous être délivrée sur simple demande.
- Tout adhérent devra s'acquitter de sa cotisation pour l'année entière ou le trimestre.
- Un paiement en 3 fois est possible en paiement par carte bleue. Toute cotisation validée par ce paiement est due entière.
- Toute inscription est validée une fois le paiement effectué ou reçu.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué quel que soit le motif.
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de «VVD» et à donner **au moment de l'inscription**.
- Vous avez la possibilité de régler en ligne sur le site voulez-vous-danser.net ou par carte bleue sur les lieux des cours.
- Afin de valider votre inscription vous devez joindre les pièces suivantes dans une enveloppe cachetée ;
 - o La fiche d'inscription à remplir en ligne sur le site voulez-vous-danser.net . Une version papier est téléchargeable si vous souhaitez payer par chèque. Ce document doit-être dûment rempli et signé en joignant bien lisiblement votre adresse mail.
 - o Le règlement en totalité à l'ordre de : VVD

ADHESION :

- Adhésion obligatoire à l'association : 18€ / adulte et 10€/enfant

Voulez-vous danser ?

Mail : voulezvousdanser24@gmail.com

Contact : 06 89 26 12 59 - Site : www.voulez-vous-danser.net